

SAGE Vendée

1 - La liste des communes du SAGE Vendée selon l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 6 mai 2010

<i>VENDEE</i>	<i>DEUX SEVRES</i>
ANTIGNY	ARDIN
BOURNEAU	COULONGES-SUR-L'AÛTIZE
BREUIL-BARRET	LA CHAPELLE-THIREUL
CEZAI	LE BUSSEAU
FAYMOREAU	SAINT-LAURS
FONTENAY-LE-COMTE	SAINT-MAIXENT-DE BEUGNE
FOUSSAIS-PAYRE	SAINT-PAUL-EN-GATINE
L'HERMENAULT	SCILLE
L'ORBRIE	
LA CHAPELLE-AUX-LYS	
LA CHATAIGNERAIE	
LA TARDIERE	
LOGE-FOUGEREUSE	
LONGEVES	
MARILLET	
MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE	
MERVENT	
PISSOTTE	
PUY-DE-SERRE	
SAINT-CYR-DES-GATS	
SAINT-HILAIRE-DES-LOGES	
SAINT-HILAIRE-DE-VOUST	
SAINT-MARTIN-DES-FONTAINES	
SAINT-MAURICE-DES-NOUES	
SAINT-MAURICE-LE-GIRARD	
SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ	
SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN	
SAINT-SULPICE-EN-PAREDS	
SERIGNE	
THOUARSAIS-BOUILDROUX	
VOUVANT	
XANTON-CHASSENON	

2 - La durée de l'enquête publique :
du 14 juin 2010 au 16 juillet 2010 inclus

3 - La liste des mairies où les dossiers sont consultables, où un registre est mis à disposition pour consigner les conservations du public, et les permanences de la commission d'enquête :

	COMMUNE	<i>Permanence de(s) commissaire(s) enquêteur(s)</i>
DEUX SEVRES	LE BUSSEAU	23 juin de 9h à 12h
	SAINT-PAUL-EN-GATINE	1 juillet de 14h à 17h
VENDEE	FONTENAY-LE-COMTE	14 juin de 14h à 17h 16 juillet de 14h à 17h
	L'HERMENAULT	9 juillet de 14h à 17h
	LA CHATAIGNERAIE	14 juin de 14h à 17h 9 juillet de 14h à 17h
	MERVENT	1 juillet de 14h à 17h
	SAINT-SULPICE-EN-PAREDS	23 juin de 9h à 12h

4 - Le dossier est aussi consultable :

PREFECTURE DE LA VENDEE
SOUS-PREFECTURE DE FONTENAY LE COMTE

Il est accessible sur le site Gesteau :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=SAGE04004>

(suivre le lien dans la rubrique « actualités », colonne de droite)

5 - Les observations peuvent être transmises par écrit, le 16 juillet 2010 au plus tard, à :
Monsieur le président de la Commission d'enquête
Mairie de Fontenay le Comte - 9 Rue Georges Clémenceau - B.P. 19
85200 FONTENAY-LE-COMTE